



 LIEU : Locaux du CFPPA

 DURÉE : 70 heures

 EFFECTIF

- Minimum : 6
- Maximum : 15

 PROCHAINE SESSION :

→ Du 22 au 26 mars 2027

→ Du 07 au 11 juin 2027

 PUBLICS CONCERNÉS :

- Exploitants agricoles
- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 77 %

de satisfaction
(2025)
2026 NE

 100 %

de réussite
(2025)
3 stagiaires présentés
2026 NE

Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole

 Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur

 Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029

OBJECTIFS

Objectifs opérationnels :

- Réaliser le diagnostic énergétique de son exploitation afin de dégager des leviers d'amélioration et d'économies
- Concevoir et dimensionner son projet de production d'énergie sur l'exploitation

PROGRAMME

1. Agriculture, climat et énergie : tour d'horizon

2. Le diagnostic énergétique d'une entreprise agricole, outils et méthode

3. Besoins et types d'énergie : les identifier et les comprendre

4. Appréhender la production d'électricité renouvelable:

- Le phovoltaïsme principe et spécificités
- Analyse de la pertinence d'un projet photovoltaïque vis-à-vis de sa consommation d'électricité
- Spécificités réglementaires: ·L'agrivoltaïsme, ·Le photovoltaïsme sur toiture

5. Valoriser la biomasse de son exploitation

- La méthanisation
- Principes et fonctionnement
- Evaluation des investissements
- Choix de la biomasse
- Les CIVE et leurs conduites
- La biomasse « bocagère »
- Les différentes sources et leur conduite: ·Bois, ·Bois bocager, ·Miscanthus, ·TCR et TTRC
- La valorisation en électricité et/ou chaleur: ·Type d'installation et rendement

6. La géothermie et l'agriculture : besoin en froid et en chaleur

- Les différents types de géothermie
- Spécificités réglementaire
- Estimer le « gisement »

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par un entretien individuel.

Prérequis : Savoir parler et lire la langue française



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation.

En fonction des effectifs, nous consulter.

COÛT ET FINANCEMENT

Compte CPF, autofinancement, VIVEA ...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pratique en atelier de transformation alimentaire
- Visites et échanges de pratiques

Possibilité de restauration hors vacances scolaires et d'hébergement sur place.

MOYENS TECHNIQUES

Rencontres avec des professionnels ,visites, échanges.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation sur une situation professionnelle en cours de formation avec un entretien .(Pratique explicitée)

RYTHME DE LA FORMATION

70 heures en centre

Du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Durée hebdomadaire : 35h



→ Du 22 au 26 mars 2027

→ Du 07 au 11 juin 2027

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Installation
- Salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneurat

VALIDATION DE LA FORMATION

Pour les parcours hors BP REA attestation de suivi de formation spécifiant les compétences acquises. Permet de valider l'UCARE "Mettre en place un système agroforestier"



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

